



Le tribunal de Cologne a provoqué un tollé en juin en décidant dans le cas d'un garçon musulman qui a souffert de saignements après une telle opération que la circoncision "provoque des lésions corporelles et ne doit être effectuée que sur des garçons assez âgés pour donner leur consentement".

A l'initiative de l'Association européenne juive (EJA), les représentants juifs et musulmans se sont réunis lundi à Bruxelles avec des experts juridiques et médicaux ainsi que des représentants du Parlement européen pour discuter de la récente décision de justice allemande "inquiétante".

Ils ont publié une déclaration dans laquelle ils "considèrent qu'il s'agit d'une atteinte à nos droits fondamentaux religieux et humains".

"La circoncision est un rituel ancien qui est fondamental pour notre foi et nous protestons fermement contre cette décision de justice. Nous défendrons vigoureusement notre droit de maintenir notre tradition mutuelle", disent-ils.

"Nous demeurons déterminés à régler cette question qui nous préoccupe profondément dans

les meilleurs délais afin de protéger les droits des groupes religieux et de restaurer l'harmonie au sein de ces groupes en l'Allemagne et dans l'ensemble de l'Union européenne," ajoute le texte de la déclaration.

Lors de la réunion, le rabbin Yitzhak Shochet, du Centre rabbinique de l'Europe (RCE), a parlé de "véritable choc".

"Ce qui se passe dans une ville a tendance à s'étendre dans d'autres villes," a-t-il dit, soulignant que la circoncision "est la pratique la plus ancienne et la plus fondamentale dans le judaïsme."

"Il est synonyme de notre essence spirituelle. La raison pour laquelle la vie juive a continué malgré les persécutions se trouve dans la circoncision. " **Lire la suite**

Le rabbin Menachem Margolinn, directeur de l'EJA, s'est dit convaincu que "cette décision est un moyen d'envoyer aux juifs en Europe un message selon lequel qu'ils ne sont pas les bienvenus".

"C'est un devoir pour l'Europe de supprimer ces sombres perspectives pour éviter une répétition de l'histoire. Pour permettre aux Juifs de vivre dans la liberté religieuse, mais aussi pour envoyer un message que ce qui s'est passé dans le passé ne se reproduise plus", a-t-il poursuivi.

Le rabbin Israël Diskin de Munich a fait remarquer que les gens en Allemagne demandent maintenant s'ils doivent aller à l'étranger pour faire la circoncision. "Je leur ai dit qu'ils devraient le faire en Allemagne. Nous devrions envoyer le message partout que la circoncision va se poursuivre ".

L'imam Mustafa Katstit, du Centre islamique à Bruxelles, estime qu' "un accident ponctuel ne doit pas remettre en doute une tradition de longue date".

Mais il a suggéré deux types de précaution: les Musulmans, a-t-il dit, devraient s'engager à pratiquer la circoncision par des professionnels de la santé et devraient recommander la pratique de la circoncision à l'âge de 7 jours.

Président de l'organisation faîtière des Musulmans en Allemagne, le professeur Ali Dere, souligne que " nous sommes aussi confrontés à la discrimination, aux attaques contre les mosquées. La pratique religieuse islamique n'est pas aussi simple que ça".

"Nous espérons que l'objectif de la décision (du tribunal) n'est pas la répression ou à la discrimination contre les musulmans ou d'autres communautés. Nous cherchons l'inspiration des politiciens et d'autres personnes pour résoudre cette situation. "

L'Allemagne compte environ 4 millions de Musulmans et 150.000 juifs.

25 à 33% de la population mondiale circonscise

Urologue à Cologne, le Dr Igor Byshkin a fait valoir que la circoncision "est l'opération la plus courante dans le monde entier avec 25-33% de la population mondiale qui est circonscise."

Il a mentionné que les organisations médicales mondiales ont signalé à plusieurs reprises que la circoncision protège contre les infections graves comme le sida. "Aux Etats-Unis, 56% de la population est circonscise," a-t-il expliqué.

"Ne pas être circonscis peut être un risque d'infection tout au long de la vie, de sorte qu'il est médicalement bénéfique dans de nombreux cas," a ajouté le médecin.

Du point de vue juridique, l'avocat Mark Lieber a rappelé les articles 8 et 9 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui parle des droits de la famille, de la liberté de pensée et de religion.

"La circoncision n'est pas un crime, il ne nuit pas à la victime. Il est une tradition religieuse fondamentale, c'est le droit des parents à éduquer leurs enfants et faire des choix pour eux ", a-t-il dit.

"Il est généralement admis que, même un professionnel non-médecin peut pratiquer la circoncision, tant qu'il y a consentement des deux parents et que cela est réalisé selon les normes médicales".